

CHINE La lettre d'information

Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.

« Nous nous sommes réunis et nous avons décidé de créer notre propre groupe, un groupe dans lequel les livreurs pourraient s'entraider. »

Chen Guojiang, délégué de livreurs de repas arrêté et inculpé.

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1er Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

Éditorial

Travaux. L'Assemblée nationale populaire (ANP) a terminé les travaux de sa session plénière, après avoir fixé un objectif de croissance au-dessus de 6% pour l'année, mais « la pression sur l'emploi restera élevée en 2021 », a bien pris soin de préciser le Premier ministre Li Keqiang le 11 mars, lors d'une conférence de presse. « Courrier international » (12 mars) rend compte : « Plus de 200 millions de travailleurs sont en emploi flexible ». « L'emploi flexible est en hausse », a souligné le Premier ministre tout en évitant les mots « instabilité » ou « précarité ». Toutefois, Li Keqiang a rappelé que ces personnes, notamment celles qui cumulent plusieurs emplois, qui ont une vie dure, méritent également de bénéficier d'une protection de base, de « prestations de protection sociale » selon la télévision d'Etat. »

M. Li est trop bon... lui qui l'an dernier misait sur les vendeurs de rue pour juguler la crise de l'emploi ! Par « emploi flexible », il faut tout simplement entendre emploi précaire ou journalier, sans contrat de travail, sans aucune protection sociale. Cela représenterait un emploi sur quatre ! Le seul chiffre annoncé concernant le chômage est le désormais rituel 5,5% des travailleurs urbains, ce qui exclut quasiment les 285 millions de travailleurs migrants... L'objectif de création d'emplois a été confirmé : 11 millions. Avec plus de 9 millions de diplômés qui vont arriver sur le marché du travail, outre 1 million de soldats démobilisés, on voit mal comment l'emploi va s'améliorer, notamment pour les travailleurs migrants...

Resserrer les boulons. Ces travaux des députés ont généré un vote unanime sur une réforme du système électoral de Hong Kong car, explique le vice-président de l'ANP, Wang Chen, il y a des lacunes à Hong Kong qui « permettraient aux forces étrangères d'interférer dans les affaires de la ville ». Parle-t-il du P-DG de la grande banque américaine Morgan Chase qui vient d'être nommé président de la Bourse de Hong

Kong, la troisième place financière de la planète ? Ou bien alors des capitalistes de Swire qui, avec BlackRock et Vanguard, ont programmé les 6000 licenciements de la compagnie d'aviation hongkongaise Cathay Pacific ?

Non, bien sûr, tout cela n'est que prétexte à dénier aux jeunes et travailleurs le droit de manifester, de s'organiser, de s'exprimer librement désormais avec la loi de sécurité nationale. Et donc pas de pause pour la répression, pas de libération sous caution pour les syndicalistes Carol Ng, la présidente de la confédération syndicale HKCTU, ni pour Winnie Yu, du syndicat des personnels hospitaliers, derrière les barreaux au moins jusqu'au 31 mai, date de reprise de leur procès en principe. La Haute Cour a accordé ce droit à 15 des 47 accusés de « complot pour renverser le pouvoir », mais pas à ces syndicalistes...

Pas de pause pour la répression quand un tribunal condamne le 11 mars huit militants ouvriers du Labour Party et de la Ligue des sociaux-démocrates à deux semaines de prison (avec sursis de mise à l'épreuve de dix-huit mois). Ils avaient manifesté – en deux groupes de quatre pour respecter les règles sanitaires – le 1^{er} mai 2020 devant le siège du gouvernement pour exiger l'indemnisation des chômeurs. Parmi eux, Lee Cheuk-yun...

La réforme. Voici comment est résumée officiellement la réforme du système électoral de Hong Kong : la proportion de sièges au LegCo, le mini-Parlement de Hong Kong, qui comprend désormais 40 sièges pour les candidats désignés par le comité électoral, 30 pour les circonscriptions fonctionnelles (en gros, les secteurs socioprofessionnels) et 20 élus directement (au lieu de 35 sur 70), le nombre total de sièges passant de 70 à 90. Le comité électoral, composé de représentants des secteurs professionnels et des institutions, passera de 1200 à 1500 membres et sera habilité à sélectionner les candidats autorisés à se présenter aux élections directes (ils devront être « patriotes »).

Pour les partisans du suffrage universel et d'élections démocratiques, c'est un terrible recul, même si le paquet ficelé en 1984 par

le fusilleur Deng Xiaoping et la réactionnaire Thatcher ne promettait pas l'émancipation ni la démocratie... contrairement à ce qu'essayaient de faire accroire les déclarations de Washington et Bruxelles évoquant des « attaques contre les institutions démocratiques de Hong Kong ».

La défense du droit à l'organisation. En s'attaquant aux syndicalistes, le pouvoir tente d'interdire toute résistance, mais à l'exploitation de l'ouvrier répond tôt ou tard la résistance à cette exploitation. Une illustration est fournie par les batailles diverses, multiformes et pour l'instant éparpillées menées par les livreurs de repas pour la défense de leur rémunération et l'amélioration des conditions de travail. Un délégué a émergé. Il est aujourd'hui officiellement détenu et inculpé d'avoir « semé la discorde et provoqué de l'agitation », accusation fourre-tout classique des services policiers.

Chen Guojiang, c'est son nom, est le fondateur de l'Alliance des livreurs, une organisation de secours mutuel, d'entraide, de défense des droits des livreurs. Ce 15 mars, le père de Chen avait posté sur le site de discussion WeChat une lettre ouverte et une demande de financement participatif pour payer un avocat. Le lendemain, le bureau de la sécurité publique du district de Chaoyang à Pékin a envoyé à la famille un avis les informant de l'accusation et confirmant que Chen était détenu. Le père de Chen avait espéré réunir 50 000 yuans (6000 euros) pour les honoraires d'avocat. Même si les censeurs de WeChat ont bloqué son message au bout d'une heure, la famille a quand même levé 120 000 yuans en dix heures ! ■

Lecteurs, dans nos Documents, nous publions son récit de la naissance de l'Alliance des livreurs. Vous ne trouverez nulle part ailleurs ce genre de choses, qui pourtant sont d'une extrême importance pour saisir que « sous la surface, l'océan bout », comme l'affirmait un de nos correspondants chinois.

Alors, abonnez vos amis !

La parole à Chen Guojiang, fondateur de l'Alliance des livreurs, aujourd'hui en détention

Les propos qui suivent sont ceux de Chen enregistrés en octobre 2020 sur le site chinois White Night Workshop. La traduction a été assurée par Sixth Tone et par la « Lettre ». Nous publierons la suite dans une prochaine édition.

« J'ai eu mon premier accident à l'hiver 2018, alors que je venais tout juste de commencer comme livreur. Heureusement, l'autre chauffeur était prêt à assumer sa responsabilité et a même accepté de me verser quelques milliers de yuans. C'était suffisant pour couvrir mes frais d'hôpital, mais lorsque j'ai voulu déposer ma demande de remboursement pour mon arrêt auprès de la compagnie d'assurance de ma société, c'était presque impossible de s'y retrouver. De toute façon, ils ne remboursaient rien en dessous de 10 000 yuans (1 300 euros).

Primes divisées par deux. J'étais tout seul à l'hôpital et je ne voulais pas en parler à ma famille. Alors, j'ai commencé à grouper des livreurs dans un groupe de discussion sur l'application de messagerie WeChat. Après que la plate-forme pour laquelle je travaillais a eu réduit notre salaire par commande et réduit nos primes de 400 yuans à 200 yuans (50 à 25 euros) par semaine, un groupe de livreurs a commencé à exprimer ses frustrations dans nos groupes de discussion de l'entreprise. Alors, les patrons les ont mis à la porte du groupe. Nous nous sommes réunis et, en réponse, nous avons décidé de créer notre propre

groupe, un groupe dans lequel les livreurs pourraient s'entraider. J'ai créé un logo, imprimé un code QR lié à un groupe de discussion WeChat dessus et l'ai collé à l'arrière de mon cyclomoteur. Je l'ai nommé « Alliance des livreurs ». J'ai commencé à recevoir entre 30 et 40 demandes d'invitation par jour, et petit à petit, ce groupe a fait des petits (un groupe WeChat accueille 500 membres au maximum). Actuellement, il y a 11 groupes de discussion au total.

« Peu importe que vous rouliez pour Ele.me ou pour Meituan, pour Fengniao, Shansong, Dada ou Shunfeng, nous sommes tous dans le même bateau. »

Cela fait quelques milliers de livreurs. Lorsqu'un livreur entre dans un groupe, il reçoit une alerte qui expose mes intentions et objectifs originaux pour l'Alliance. Cela dit : « Objectifs : solidarité, entraide, amitié, détermination, partage et gagner

ensemble. Peu importe que vous rouliez pour Ele.me ou pour Meituan, pour Fengniao, Shansong, Dada ou Shunfeng, nous sommes tous dans le même bateau. » À partir de mars 2020, j'ai ouvert des comptes sur des sites qui publient de courtes vidéos comme Douyin et Kuaishou, ainsi que sur le site de microblogging Weibo. Je voulais faire de courtes vidéos parce que je voulais donner la parole aux livreurs pour tout ce qu'ils souhaitent dire, et à toutes les histoires qu'ils souhaitent pouvoir raconter. Je veux que les gens entendent nos vraies voix. Je veux aussi éviter que les gens ne soient arrêtés : j'ai aidé des livreurs spoliés

de leur paie à défendre leurs droits et j'ai enregistré des histoires de personnes que je connais qui ont été escroquées, ce qui permet d'avertir les autres.

Nombreux sont ceux qui ont été assez aimables de s'intéresser à nous. Il n'y a peut-être aucun moyen de changer la situation actuelle. Tout ce que je peux faire, c'est de mon mieux pour faire entendre nos voix. Quant à savoir si cela améliorera vraiment les choses ou non, je ne peux pas dire que j'ai bon espoir, mais cela en vaut la peine.

J'ai récemment aidé un livreur de Meituan à défendre ses droits. Il avait été engagé par l'entreprise le 1^{er} août 2020. À la mi-septembre, il a demandé un congé que son bureau a accepté. Puis, au cours de son congé, le patron l'a appelé et lui a dit de se présenter au travail. Il avait cependant encore besoin d'un peu de temps pour s'occuper de choses chez lui. Quand il est revenu quelques jours plus tard, son patron lui a dit qu'ils l'avaient automatiquement considéré comme démissionnaire et qu'ils ne lui donneraient pas son salaire.

Ses efforts pour résoudre le problème par la médiation n'ont abouti à rien. Ensuite, j'ai filmé un court clip et l'ai publié sur le site Kuaishou. En moins de deux jours, le clip a récolté plus de 180 000 vues et le chef du bureau lui a rapidement envoyé l'essentiel de son salaire pour le mois d'août. Cela a fonctionné parce que si les centres de livraison ne résolvent pas ces problèmes, cela affecte leur réputation, ce qui rend plus difficile le recrutement de livreurs. » ■

(A suivre)

La province du Jiangxi accorde le « hukou » à ses 46 millions d'habitants

Le gouvernement provincial du Jiangxi a annoncé le 23 février qu'il retirait les restrictions en vigueur imposées aux travailleurs des zones rurales de la province, dits « migrants » pour obtenir le droit de résidence plein et entier. En principe donc, il ne leur est plus nécessaire d'avoir vécu ou travaillé en ville pendant une période déterminée. Les habitants des zones rurales pourront donc obtenir un hukou urbain, document qui sert quasiment de carte d'identité étendue dans les villes où ils ont déménagé. Auparavant, ces citoyens étaient tenus de vivre et de travailler dans une ville particulière pendant une période déterminée avant que ce document permettant la résidence légale soit accordé.

En Chine, cet enregistrement administratif est exigé pour bénéficier de divers acquis sociaux, notamment l'accès aux soins de santé, à l'éducation publique et même à la propriété. Cette réforme du Jiangxi intervient en application d'un plan national d'urbanisation de 2014 qui prévoyait que, d'ici à 2020, 100 millions d'habitants des zones rurales du pays puissent venir vivre dans les villes, avec des hukous urbains. L'année dernière, 60% de la population habitaient des zones urbaines, mais seuls 44% étaient titulaires de hukous urbains. En décembre 2019, le gouvernement central a supprimé les exigences de résidence pour disposer d'un hukou dans les villes de moins de 3 millions d'habitants. ■

source : Sixth Tone, 26 février

Historique ! Licenciée pour avoir pris un congé de maternité, elle gagne son procès contre l'entreprise

« M^{me} Zhong a été licenciée pour "absentéisme" après avoir pris trois mois de congé de maternité, alors qu'elle était légalement autorisée à en prendre six. L'affaire a été rendue publique lors d'une conférence de presse tenue le 3 mars par le tribunal populaire intermédiaire de Guangzhou. Les lois nationales prévoient 98 jours de congé de maternité tout en laissant la possibilité aux provinces d'ajouter des jours si elles le souhaitent. Dans la province du Guangdong, où vivait M^{me} Zhong, les lois locales lui accordent 80 jours supplémentaires, ce qui porte la durée légale totale du congé de maternité à environ 6 mois.

Le tribunal de Guangzhou a conclu que l'entreprise avait enfreint la loi en la licenciant et lui a ordonné d'indemniser M^{me} Zhong pour le salaire dû pendant sa période de congé de maternité ainsi que son indemnité de licenciement. (...)

« Au cours de la réunion des deux sessions parlementaires, des députés de toute la Chine ont fait des propositions pour encourager les gens à avoir des enfants », a déclaré Xiaoying Dong, une avocate basée à Guangzhou, qui estime que

cette décision fournit des assurances légales pour que les femmes puissent bénéficier du congé de maternité auquel elles ont légalement droit. « De nombreuses femmes ne réalisent pas qu'elles ont droit à ces jours supplémentaires. Cette décision les encouragera à demander plus de congés », a-t-elle déclaré. (...) Selon M^{me} Dong, il faudra un changement culturel si la Chine souhaite que les femmes se sentent plus à l'aise pour fonder une famille : « Les lieux de travail, en général, sont hostiles aux femmes, en particulier à celles qui élèvent des enfants... de nombreuses femmes ont peur de perdre leur emploi en ayant un enfant. » (...) Les centres économiques comme Pékin, Shanghai et la province du Zhejiang n'offrent que 30 jours supplémentaires, 50 jours de moins que le Guangdong. Mais dans la pratique, il est difficile pour les femmes du Guangdong de profiter de ces jours de congé supplémentaires. Les médias locaux ont rapporté que les employeurs rejetaient souvent les demandes de congé de maternité supplémentaire. » ■

source : « South China Morning Post », 16 mars